



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

Les travaux de la MÉTROPOLE

chronovélo

LIAISONS CYCLABLES MÉTROPOLITAINES



DEMAIN

COURS BERRIAT

GRENOBLE ◀▶ COURS BERRIAT, RUE PIERRE SÉMARD, RUE DU VERCORS, AVENUE DE VIZILLE

LA CHRONOVÉLO SE PROLONGE

LES ESPACES PUBLICS SE TRANSFORMENT

Parce que vous êtes de plus en plus nombreuses et nombreux à pédaler pour vos trajets quotidiens, la Métropole en partenariat avec la ville de Grenoble développe un réseau cyclable structurant qui vise à offrir des itinéraires directs, confortables et sécurisés : **les Chronovélos**. Ces axes ont pour objectif de permettre à chacune et chacun, quel que soit son âge ou son niveau de pratique, de se sentir à l'aise et en sécurité sur ces pistes cyclables.



DE MEYLAN À FONTAINE

RELIER LES CENTRES-VILLES DE LA MÉTROPOLE

Le réseau Chronovélo compte déjà 4 axes aménagés pour 35 kilomètres de voies. L'axe n°1 Fontaine-Meylan permettra à terme de traverser toute l'agglomération d'ouest en est. Aménagé par tronçons, il est actuellement en service du cours Jean Jaurès (à Grenoble) jusqu'au quartier Maupertuis (à Meylan).

Grenoble Alpes Métropole, en partenariat avec les communes de Grenoble et Fontaine, travaille depuis plusieurs années au prolongement de cet axe Chronovélo vers l'ouest, pour relier Fontaine en traversant le Drac.

Plus que le tracé d'une simple piste cyclable, la création des Chronovélos permet de proposer un vaste projet de réaménagement des espaces publics.

LE TRACÉ

SUR GRENOBLE

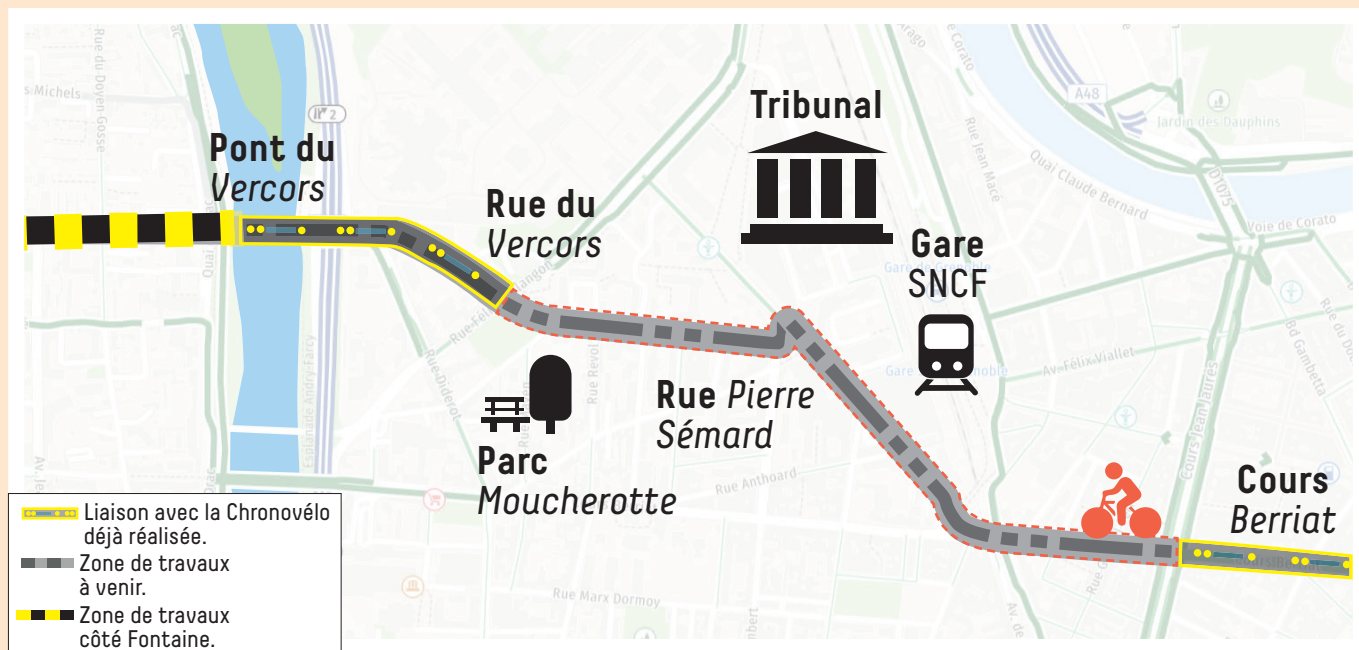
- Traversée du cours Jean-Jaurès, intégration de la Chronovélo sur la partie sud du cours Berriat jusqu'au pont de l'Estacade.
- Intégration en partie sud sous le pont de l'Estacade.
- Intégration en partie ouest sur la rue Pierre Sémard jusqu'à la place Firmin Gautier.

- Traversée de la place Firmin Gautier, au nord, vers la rue du Vercors.
- Intégration en partie sud sur la rue du Vercors.
- Traversée de la rue Esclangon.
- Franchissement du pont du Vercors (déjà réalisé).

SUR FONTAINE (Chantier en cours)

- Intégration en partie sud sur l'avenue du Vercors jusqu'à l'avenue Ambroise-Croizat.
- Intégration en partie est sur l'avenue Ambroise Croizat jusqu'à La Poya.

Ce tracé permet de relier directement les centres-villes de Grenoble et de Fontaine tout en desservant plusieurs équipements scolaires et grandes zones d'emplois, la gare et le pôle d'échange de la Poya !



UN PROJET, UNE CONCERTATION !

« Un projet aussi important ne peut se faire sans les habitants, les acteurs du territoire et les usagers ! »

La Métropole a souhaité associer les riverains, usagers et acteurs économiques des quartiers traversés. De janvier à octobre 2023, plus d'une vingtaine de réunions publiques, ateliers et rencontres ont été organisés. Ces temps d'échange ont permis de débattre et de nourrir le projet. Le bilan de cette concertation a été voté au Conseil métropolitain du 29 mars 2024.

Retrouvez ce bilan et les suites données à la concertation sur :

metropole.participative.fr



LE PROJET EN BREF

ZOOM SUR LE COURS BERRIAT



Sur la partie du cours Berriat entre le cours Jean Jaurès et le pont SNCF, l'objectif est de valoriser l'entrée du quartier Berriat / Saint-Bruno. Parce que nos pratiques de consommation évoluent, le projet cherche également à soutenir les commerces du cours en participant à renforcer un pôle commercial de quartier plus accessible, plus ombragé et propice à la flânerie.

- Le projet s'inscrit dans la continuité de la partie déjà réaménagée du cours Berriat, avec une mise à sens unique du cours dans le sens cours Jean Jaurès, rue Pierre Séward ou Europole.
- La Chronovélo d'une largeur de 3,50m s'insère sur la partie sud. Elle est séparée de la chaussée par une bordure et du trottoir par une bande plantée (plantation d'arbres, pavés enherbés, végétation basse...).
- Une bande de stationnement est maintenue sur la partie nord qui permet d'accueillir les places de livraisons espacées de plantations.
- L'ensemble des trottoirs est repris afin d'améliorer l'accessibilité des commerces et de permettre d'installer des terrasses ou de sortir des étals.

ZOOM SUR LE CROISEMENT AVEC LE TRAM



- La Chronovélo, passe sous le pont SNCF sur la partie sud, au niveau de la chaussée actuelle. Elle est séparée de la chaussée par un large îlot permettant de sécuriser les cycles.
- La traversée des voies de tramway et la liaison avec la rue Pierre Semard s'effectuent du côté sud.
- L'aire de livraison⁽¹⁾ et la place PMR⁽²⁾ sont déplacées sur l'entrée de la rue Pierre Semard. Une place PMR est rajoutée le long des commerces coté place Saint-Bruno.
- Les traversées piétonnes sont reprises, simplifiées et les abords de la Chronovélo sont végétalisés.

⁽¹⁾Laboratoire d'analyses, kinés, pharmacie. ⁽²⁾Personne à Mobilité Réduite.

ZOOM SUR
LA PLACE FIRMIN GAUTIER
ET LA RUE PIERRE SÉMARD



- La Chronovélo d'une largeur de 3 à 3,50m, s'insère sur la partie ouest de la rue Pierre Sémard. Elle est séparée de la chaussée par une bordure ou un îlot végétalisé.
- La rue de la Frise est mise à double sens. La rue Pierre Sémard est à sens unique entre la place Firmin Gautier et le cours Berriat.
- La terrasse des commerces et la surface du marché ne sont pas impactées. La Chronovélo s'insère sur la pointe de la place.

ZOOM SUR
LA RUE DU VERCORS



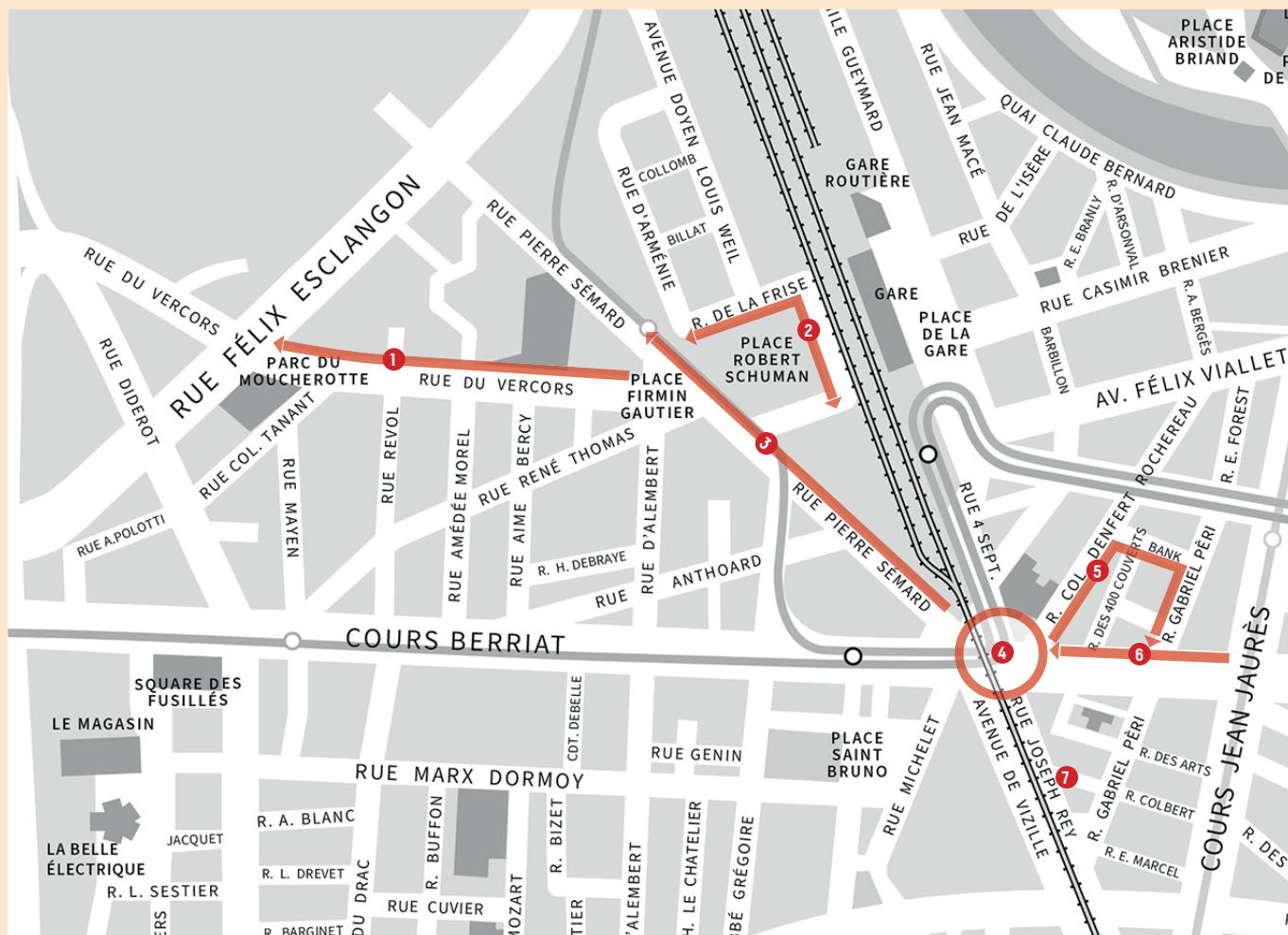
- La Chronovélo d'une largeur de 3m s'insère sur la partie sud. Elle est séparée de la chaussée par une bande plantée (végétation basse) ou technique.
- Afin de sécuriser les traversées pour les piétons, des «îlots refuges» sont créés entre la Chronovélo et la chaussée.
- Des arceaux vélos et des places de livraisons sont installés à proximité des commerces. Les arbres existants sont conservés.
- La Chronovélo s'implante à l'ouest du carrefour Vercors-Esclançon.
- L'aménagement de la Place aux enfants rue Tanant est finalisé en lien avec la Chronovélo.

ZOOM SUR L'AVENUE DE VIZILLE

- L'avenue de Vizille est réaménagée du cours Berriat jusqu'au Cours Jean Jaurès !
- L'ensemble de la chaussée est reprise, des îlots de végétation sont réalisés sur la partie ouest de la rue coté bâtiment pour améliorer le confort de l'avenue. Les trottoirs sont maintenus.
- Les places de livraisons sont maintenues, le fonctionnement du marché n'est pas impacté.
- Une attention particulière est portée sur la connexion au nord avec le cours Berriat, pour assurer le confort des piétons.

LE NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

- Mise en sens unique d'une partie de la rue Denfert Rochereau et de la rue Raymond Bank.
- Inversion du sens de circulation d'une partie de la rue Gabriel Péri.
- Mise en impasse de la partie nord de la rue Joseph Rey.
- Suppression du carrefour à feux tricolores : cours Berriat, des rues Joseph Rey et Denfert Rochereau.
- Mise en double sens de la rue de la Frise.
- Mise à sens unique de la rue Pierre Sémard entre la place Firmin Gauthier et la rue de la Frise.
- Mise à sens unique de la rue du Vercors.



- 1 Mise en sens unique rue du Vercors.
- 2 Rue de la Frise en double sens.
- 3 Mise en sens unique rue Pierre Sémard.
- 4 Suppression des feux tricolores du carrefour Berriat, Rey et Denfert Rochereau.
- 5 Mise en sens unique des rues : Denfert Rochereau, Raymond Banks et Gabriel Péri.
- 6 Mise en sens unique cours Berriat.
- 7 Mise en impasse de la rue Rey, accès garage toujours possible.

LES CHIFFRES CLEFS

UN AMÉNAGEMENT QUI FAIT LA PART BELLE À L'OMBRAGE ET À LA FRAICHEUR

Parce que nos territoires alpins se réchauffent deux fois plus rapidement que les moyennes européennes, il est nécessaire de construire dès à présent une ville adaptée aux températures de 2050. La végétalisation joue un rôle clef, en permettant d'apporter ombrage et fraîcheur, d'améliorer la santé humaine et le cadre de vie et de retrouver la biodiversité ! Le projet a donc cherché à préserver les arbres existants et à planter et desimpermeabiliser partout où cela était possible !

- Le projet permet de planter 32 nouveaux arbres dont 22 sur le cours Berriat de chaque côté de la voirie. Demain ce sont 137 arbres qui parsèmeront le tracé sur la partie grenobloise !
- Le projet permet également de retrouver **plus de 2200 m² de surface perméable**, grâce à la création de bandes de plantation, la végétalisation massive des pieds d'arbres et l'utilisation de pavés enherbés.

AMÉLIORER LA DYNAMIQUE COMMERCIALE

Parce que nos pratiques de consommation évoluent, le projet cherche à soutenir et redynamiser les commerces tout au long du tracé en participant à renforcer un pôle commercial de quartier plus ombragé et propice à la flânerie.

- Le projet permet **d'améliorer la visibilité des commerces**, de les rendre plus accessibles et de permettre d'installer des terrasses ou de sortir des étals.
- En outre et en discussion étroite avec les commerçants, **11 nouvelles places de livraisons confortables** vont pouvoir être créées pour permettre l'amélioration de la livraison des commerces.

UN AMÉNAGEMENT POUR QUE TOUT LE MONDE PUISSE SE DÉPLACER EN VILLE

Parce que nos mobilités se transforment (baisse du nombre de véhicules par foyer et de l'usage de la voiture, au profit de la marche et du vélo), le nouvel aménagement permet un rééquilibrage de l'espace public en faveur des mobilités douces.

- **Les trottoirs sont repris et mis en accessibilité** afin de permettre à chaque personne de pouvoir se déplacer à pied (personnes âgées, poussette, etc.) de manière confortable.
- Dès que c'est possible, **des arbres sont plantés** afin de proposer des trajets piétons à l'ombre.
- **Les places handicapées** sont maintenues ou déplacées à proximité et 2 nouvelles places sont ajoutées.
- **1,3 KM** de piste dédiée au vélo est créé.

La circulation des véhicules est maintenue sur ces axes, avec des sens de circulation qui peuvent évoluer pour s'adapter au besoin de l'ensemble des mobilités.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Phase 1

AVENUE DE VIZILLE

1^{er} et 2^{ème} trimestres 2025

Phase 2

RUE DU VERCORS

2^{ème} trimestre 2025
à fin 2025

Phase 3

RUE PIERRE SÉMARD ET PLACE FIRMIN

1^{er} trimestre 2026 au
2^{ème} trimestre 2026

Phase 4

COURS BERRIAT ET CROISEMENT SEMARD - BERRIAT

3^{ème} trimestre 2026
au 2^{ème} trimestre 2027

+ D'INFORMATIONS :

04 85 59 92 91

conduite.operations.ep@grenoblealpesmetropole.fr

Pour tous vos déplacements, ayez le réflexe

mobilités-m.fr